



Et si vous deveniez Magicien Composteur ? Sensibilisation au compostage individuel

Cadre de restitution de l'action : Programme Local de Prévention

Consulter la fiche Programme Local de Prévention de l'acteur : [Programme Local de Prévention, année 7, Syndicat Mixte Cyclad](#)

Fiche exemplaire



le SMICTOM VALS AUNIS agit pour
le tri et la réduction des déchets
www.vals-aunis.com - www.magiciencomposteur.com

Syndicat Mixte Cyclad
1 Rue Julia et Maurice Marcou
17700 Surgères
<http://www.vals-aunis.com>



Pour en savoir plus : Lien vers fiche SINOE : http://www.sinoe.org/fiche_acteur/index/id/3874

Lien vers toutes ses fiches actions : [Toutes les fiches actions de l'acteur](#)

Typologie de l'habitat : MIXTE

Population : 195796

Mots-clés : Animation | Biodéchet | Déchets verts | Composteur | Sensibilisation | Ménages / Grand public | Prévention des déchets | Valorisation

CONTEXTE

Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères d'Aunis et des Vals de Saintonge (SMICTOM VALS AUNIS) a pour compétence la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers, ainsi que la gestion des déchetteries. Pour cela, il dispose d'une Unité d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM), de 2 centres de collecte et de 26 déchetteries.

Depuis janvier 2012, le territoire du SMICTOM VALS AUNIS est constitué de 14 communautés de communes et de 3 communes non regroupées, soit 208 communes et environ 200 000 habitants.

Le compostage à domicile concerne les communes et communautés de communes adhérentes à la compétence collecte soit 179 communes et 133 701 habitants, ce qui représente 56 894 foyers (2,35 hab/foyer en moyenne).

Situé en territoire semi-rural, le SMICTOM VALS AUNIS compte environ 87% de foyers avec jardin, attendant ou non.



Et si vous deveniez magicien composteur ?

(Crédits de l'image Xavier Léoty pour le SMICTOM VALS AUNIS)

OBJECTIFS RECHERCHES / RESULTATS OBTENUS

Objectifs

Après la mise en place du tri en 2001, l'enjeu en 2007 pour le SMICTOM VALS AUNIS était d'engager une politique de réduction des déchets.

Les objectifs visés avec la promotion du compostage individuel étaient :

- Développer un nouveau geste de tri quotidien
- Obtenir une adhésion rapide des habitants
- Responsabiliser les habitants par la prise en charge d'une partie de leur déchet à domicile
- Améliorer quantitativement et qualitativement les autres gestes de tri
- Une diminution significative des quantités de déchets à collecter et à traiter (312 kg/hab d'ordures ménagères résiduelles en 2007)

Résultats quantitatifs obtenus

Les indicateurs d'activité :

- Le SMICTOM VALS AUNIS a choisi la proximité en proposant au minimum une réunion publique par commune. Au total plus de 300 réunions publiques ont été organisées entre 2007 et 2014.
- En parallèle, les permanences hebdomadaires puis mensuelles à Surgères ainsi que les animations sur le territoire ont permis de sensibiliser et d'équiper un peu plus de 8 000 personnes.
- Environ 7 000 foyers ont également pu bénéficier de l'opération via leurs mairies.

Les indicateurs d'impact :

Le suivi quantitatif de l'équipement est réalisé grâce aux données récoltées par les enquêtes préalables remplies par les foyers volontaires.

22 286 foyers ont été sensibilisés et équipés entre mai 2007 et février 2014, soit 39% du territoire en tenant compte de l'augmentation de population, de l'extension du territoire concerné et de l'ensemble des foyers du territoire.

Avec 94,5% des habitations qui sont des logements individuels et 87,1% des foyers qui disposent d'un jardin ou d'un espace extérieur attenant ou non, les foyers potentiels sont équipés à hauteur de 45%.

L'objectif est d'atteindre 50% de foyers sensibilisés et équipés.

Avec une moyenne de 35 kg évités par habitant par an, les foyers équipés détournent environ 2 000 tonnes de déchets par an ! (moyenne obtenue par pesée sur une commune pilote puis extrapolée).

Résultats qualitatifs obtenus

Plusieurs enquêtes de satisfaction ont été réalisées (par mail, courrier...). La plus significative a été menée en 2011 auprès de 700 foyers représentatifs de l'ensemble du territoire. Une nouvelle enquête sera menée en 2014.

Les principaux résultats étaient les suivants :

- 49,3% des foyers possèdent un composteur, 66,2% d'entre eux l'ont obtenu par le SMICTOM VALS AUNIS.
- La quasi-totalité des habitants possédant un composteur composte au moins occasionnellement (2,2% ne compostent jamais).
- Pour les foyers n'ayant pas de composteur mais ayant un espace extérieur, un tiers (32%) composte en tas.
- Pour les foyers ne compostant pas mais ayant un espace extérieur, la principale raison de non pratique du compostage est la non possession de composteur (25%), suivie par le manque de place (14,4%).
- 54,4% des personnes non équipées se déclarent intéressées par la pratique du compostage si le SMICTOM VALS AUNIS leur fournissait un composteur : un bon potentiel d'équipement demeure (environ ¼ des foyers).
- La première raison du choix de pratiquer le compostage est la réduction de la quantité de déchets, suivi de très près par la volonté de fabriquer un engrais naturel de qualité. La limitation des déplacements en déchetterie reste une raison secondaire.
- Les déchets de jardin et les déchets de cuisine sont compostés par une très large majorité des foyers composteurs.
- 9,9% des foyers composteurs ont pu rencontrer des difficultés dans leur pratique. 57,7% d'entre eux identifient la présence d'insectes, de vers ou de rongeurs comme une nuisance. Pour 21% d'entre eux il

s'agit de problèmes d'odeurs.

- 24,1% des foyers composteurs hésitent sur certains déchets, notamment sur la catégorie « viande, poisson, os » (26,1%) et sur les « déchets verts » (16,7%).
- 47,8% des foyers n'ont jamais eu leur composteur plein. Deux comportements sont à noter en cas de composteur plein : un tas à côté ou utilisation du compost mûr
- 69,6% des foyers ont déjà récupéré du compost.
- On note un impact limité du compostage sur les pratiques de jardinage (28,7% des foyers ont modifié leurs pratiques) mais un impact beaucoup plus marqué sur le comportement de tri (65,8% déclarent être plus attentifs sur le tri général de leurs déchets).
- 58,5% déclarent sortir les poubelles moins souvent et 85,3% déclarent faire moins de dépôt de déchets verts en déchetterie.

[le site de l'opération Et si vous deveniez Magicien Composteur](#)

[Accéder à la fiche action exemplaire](#)

MISE EN OEUVRE

Année principale de réalisation

2008

Planning / Déroulement

2007 : étude de faisabilité (test sur une commune pilote)

2008 : extension de l'opération à l'ensemble du territoire du SMICTOM VALS AUNIS (179 communes en 2008)

2008-2009-2010 : réalisation des réunions publiques sur l'ensemble des communes avec invitation dans chaque boîte au lettre (par la Poste, ou Mairie), présence sur les salons et festivals

2011 et 2013 : formations des guides composteurs bénévoles

2011 à 2014 : organisation de réunions publiques en fonction du taux d'équipement de chaque commune, permanences au siège social, permanences en déchetteries, présence sur les marchés, les foires, les salons et festivals

Moyens humains

Au démarrage de l'opération, un maître composteur a été recruté.

En 2014, 4 personnes travaillent autour de la thématique du compostage, soit 2 équivalents temps plein.

Intervention de prestataires en complément sur l'animation de réunions publiques.

Moyens financiers

Coût de l'opération Magicien Composteur depuis 2007 : 1 086 000 €, soit un peu plus de 8€ par habitant (coût non aidé), dont environ 700 000€ d'investissement.

Subventions de 2007 à 2012 :

Contrat d'objectif ADEME-Région Poitou-Charentes (60% de subventions pour le poste de maître composteur, 50% d'aide à la communication, 30% d'aide à l'achat du matériel)

Subventions de 2012 à 2014 :

Programme de Prévention des Déchets signé avec l'ADEME (forfait 1€ par habitant + 50% d'aide à l'investissement)

Chaque habitant détourne en moyenne 35 kg/an de déchets (selon les ratios de notre commune test). Avec un coût collecte + traitement de 150€ la tonne, l'opération a permis depuis 2007 d'économiser 890 000 €. Avec 22 000 foyers à ce jour, l'économie annuelle est estimée à environ 270 000€.

Moyens techniques

Les principaux choix méthodologiques :

- L'étude de faisabilité :

Une étude de faisabilité dont l'objectif était de sensibiliser les élus et la population a été initiée en mars 2007.

Celle-ci a fait l'objet de deux projets majeurs, à savoir :

La mise en place d'une opération test sur une commune du syndicat.

La réalisation d'analyses bibliographique et budgétaire fondées sur des données récoltées auprès de collectivités engagées dans un programme de compostage et sur les résultats obtenus sur la commune test. L'opération pilote a été menée sur la commune de Nachamps. Elle a permis d'analyser la situation existante, les pratiques, afin que le SMICTOM étudie les moyens à mettre en œuvre pour le développement du compostage individuel à l'échelle du territoire.

La taille de la commune, environ 5 km², et le nombre d'habitants, environ 200, ont été des critères déterminant pour le choix du site. Ces caractéristiques ont permis de mener une campagne de communication soutenue et de proximité.

Différents éléments de communication ont été mis en place et testés avec succès sur la commune test : sensibilisation des élus au conseil municipal et de la secrétaire de mairie, courrier cosigné du Maire et du Président du SMICTOM pour annoncer le lancement de l'opération, enquête préalable, réunion publique de sensibilisation, affichage, charte d'engagement, contacts presse, articles dans la presse communautaire, fiches conseils, relance orale du Maire, sensibilisation des enfants, visites à domicile, enquête de satisfaction, réunion publique bilan et perspectives...

L'étude de faisabilité nous a également permis de définir des ratios d'évitement par une pesée des biodéchets.

- Une campagne de proximité : des réunions publiques dans chaque commune

Le SMICTOM VALS AUNIS a choisi de procéder à la sensibilisation et à la mise à disposition du matériel en décentralisant la campagne sur chacune de ces communes. Le territoire a donc été découpé en 3 secteurs. Cette répartition a pris en compte le nombre de foyers et le nombre de communes de chaque communauté de communes afin d'équilibrer le programme. Cependant, un nombre important de communes ne souhaitant pas attendre 3 ans pour bénéficier de la campagne, nous avons fait appel à un prestataire afin de réaliser plus rapidement l'ensemble des réunions publiques.

En complément des réunions publiques:

les permanences au siège social (hebdomadaires, puis mensuelles)

les permanences en déchetterie

les stands sur les foires et marchés

les stands sur les salons et festivals

- Une mise à disposition gratuite, sur la base du volontariat

La mise à disposition du matériel se fait sur la base du volontariat afin de sensibiliser les foyers les plus motivés et de limiter les abandons.

Pour le matériel, le SMICTOM VALS AUNIS a choisi des composteurs en plastique recyclé, d'une capacité comprise entre 300 et 400L ainsi qu'un bio-seau de 10L, remplacé récemment par un modèle 7L.

Deux types de matériel ont été proposés au cours de l'opération :

Le premier, un composteur de 320L proposé par la Société CORETE a, de part son coût, permis une mise à disposition gratuite des composteurs. Cependant les parois s'écartent, obligeant les utilisateurs à le renforcer par un cadre en bois ou une sangle.

Le second, un composteur de 400L de chez Beauvais Diffusion, via Plastic Omnium est beaucoup plus solide, pratique et satisfaisant pour les usagers.

- Des outils de communication pratiques et attrayants

En réalisant la promotion du compostage individuel, le SMICTOM VALS AUNIS, souhaite présenter cette pratique comme un nouveau geste de tri quotidien s'intégrant dans la gestion globale des déchets, au même titre que la collecte sélective. C'est pourquoi la communication autour de l'opération se doit d'être soutenue sur le terrain et dans le temps, afin que les usagers se sentent accompagnés dans leur démarche.

La campagne « Et si vous deveniez Magicien Composteur ? » a rapidement été identifiée par les habitants. Elle est toujours utilisée à travers les différents supports papier et Internet. Elle intègre également les notions de jardinage au naturel. Le site Internet www.magiciencomposteur.com reprend les outils utilisés.

- La création d'un réseau de guides composteurs bénévoles

Le réseau de guides composteurs, créé en 2011, a pour objectif de maintenir la dynamique de l'opération sur le territoire étendu du SMICTOM VALS AUNIS. La recherche de bénévoles a été réalisée en 2010 notamment par le biais d'une enquête de satisfaction.

La création d'un réseau de guides composteurs bénévoles doit permettre de sensibiliser un plus grand nombre de foyers au compostage et de maintenir le geste du compostage dans la durée.

Ces bénévoles locaux assurent un relais de proximité et garantissent ainsi la pérennité des actions en faveur du compostage domestique.

Le guide composteur bénévole est un habitant du territoire qui consacre une partie de son temps à expliquer à d'autres personnes comment composter à domicile, il est reconnu par la collectivité et travaille en équipe et en relais. Il définit lui-même son degré d'implication et le type d'actions auxquelles il souhaite participer.

Le projet a permis de former une cinquantaine de bénévoles répartis sur tout le territoire.

Les rencontres et les échanges sont valorisés sur le site www.guidescomposteurs.com

Partenaires mobilisés

Les mairies et CDC adhérentes

Les guides composteurs bénévoles

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Reproductibilité

Cette opération peut être reproduite en territoire rural ou semi-rural.

Originalité

- La gratuité : pour faciliter l'adhésion à la démarche
- La proximité : des réunions publiques et des permanences sur l'ensemble du territoire
- La facilité : le composteur est donné au moment de la sensibilisation, pas besoin de bon de commande ou d'inscription, même lors des réunions publiques
- La sensibilisation : La distribution des composteurs s'accompagne systématiquement d'une sensibilisation de l'utilisateur
- La création de fiches conseil sur le compostage et le jardinage au naturel (à retrouver sur www.magiciencomposteur.com)
- La communication très présente : flyers toutes boîtes, affichage, sites Internet, Facebook, presse locale, radios locales...
- Le "Service après vente" : des conseils sont prodigués par téléphone, mail, ou à domicile sur demande des foyers. Les pièces cassées sont remplacées gratuitement.

Recommandations éventuelles

- Intégrer les élus communaux au projet permet d'avoir des relais de terrain, et facilite l'adhésion de la population.
- Privilégier les périodes de printemps et d'automne.
- Lier la thématique du compostage aux thématiques du broyage des végétaux, du jardinage au naturel, du gaspillage alimentaire et de la maîtrise des coûts de gestion des déchets, selon les interlocuteurs.

AUTEUR DE LA FICHE

Christine MEDINA

c.medina@cyclad.org

CONTACT ADEME

Cécile FORGEOT

cecile.forgeot@ademe.fr

Direction régionale Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Dernière actualisation de la fiche : Septembre 2017



Fiche action-résultat réalisée sur le site www.optigede.ademe.fr

Les informations de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.

